



L'éolien progresse trop lentement en Suisse

En six ans de rétribution à prix coûtant (RPC), seules neuf grandes éoliennes ont été construites, et aucune cette année. Très bien implantée en Europe, cette forme d'énergie se heurte en Suisse à des procédures longues et compliquées. Les politiques doivent corriger cette situation afin que la Suisse puisse enfin réaliser son potentiel éolien.

Aucune grande éolienne n'a été mise en service en Suisse en 2014. Et les prévisions pour l'année prochaine sont pessimistes : c'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par Suisse Eole auprès de ses membres.

Pourtant, l'intérêt des distributeurs d'électricité pour l'éolien n'a pas faibli. Ils investissent des sommes importantes dans des projets, non seulement à l'étranger (1000 MW à ce jour, soit 2 milliards de francs), mais prévoient également de nombreuses implantations en Suisse, en accord avec la Confédération, les cantons et les communes : selon les estimations de Suisse Eole, ces projets totalisent une puissance cumulée de plus de 1200 MW (soit env. 500 installations). En Suisse, cependant, ces projets peinent à se concrétiser, à la différence des autres pays.

Il est urgent que la Confédération et les cantons créent de meilleures conditions, d'autant plus qu'une grande partie de la population soutient l'énergie éolienne, comme on a pu le voir encore récemment lors d'une votation populaire dans le canton de Neuchâtel.

Le potentiel de la Suisse demeure sous-estimé alors que l'énergie éolienne y trouve dans l'ensemble un accueil favorable de la population, cela notamment parce qu'on a résolu de nombreux conflits d'intérêts en trouvant un consensus (p. ex. sur la protection des oiseaux et des chauves-souris), comme le montrent les projets actuels.

Stratégie énergétique 2050 : Parlement et Gouvernement doivent créer de meilleures conditions

En prévision du prochain débat parlementaire sur la révision de la loi sur l'énergie, le Conseil fédéral et la Commission de l'énergie du Conseil national ont fait quelques pas dans la bonne direction. Lors de futures pesées d'intérêts, les parcs éoliens doivent être placés au moins sur un pied d'égalité avec les diverses exigences de protection. En outre, les cantons devront définir des zones pour l'exploitation du vent, avec le soutien de la Confédération. La possibilité d'exempter les mâts de mesure de l'obligation d'un permis de construire est une proposition à saluer. Il semble par ailleurs logique aujourd'hui que les commissions et les services de la protection de la nature et du patrimoine (art. 25 LPN) soient également soumis au respect de délais pour rendre des expertises sur des projets d'énergie renouvelable. Il convient enfin de renoncer à l'idée de vente aux enchères d'énergie éolienne, celle-ci ayant rencontré peu de succès à l'étranger.

Dans tous les cas, il est impératif que les développeurs de projets et les investisseurs trouvent en Suisse des conditions favorables qu'ils puissent intégrer à leurs calculs, afin que l'éolien, qui est rappelons-le l'une des formes les plus écologiques de production d'énergie, puisse enfin trouver la place qu'il mérite en Suisse.

Informations :

Isabelle Chevalley, présidente Suisse Eole 079 627 92 30

Lionel Perret, Centre Info Romandie, 078 739 80 01

Télécharger des photos : <http://www.suisse-eole.ch/infotheque/phototheque.html>

Infos sur l'énergie éolienne en Suisse : www.suisse-eole.ch

*Suisse Eole soutient le développement de l'énergie éolienne. Elle fournit informations, conseils et contacts. L'association est notamment mandatée par l'Office fédéral de l'énergie (Programme SuisseEnergie).

Glossaire:

- 1 GWh = gigawattheure = 1 million de kilowattheures (kWh), désigne la quantité d'énergie produite
- 1 MW = mégawatt = 1000 kilowatts, désigne la puissance utile d'une installation
- Consommation par ménage: on estime la consommation moyenne d'un ménage suisse à 3500 kWh/an, sans le chauffage et l'eau chaude.